
Cathédrale de Lumière : lancement le 4 juillet 2020

La volonté de la Métropole Rouen Normandie est de lancer Cathédrale de Lumière le 4 juillet, en même temps que Normandie Impressionniste, la réouverture des musées métropolitains et de la Régie des équipements culturels de la Métropole (Historial et Panorama XXL). Le 28 mai, la Métropole a déposé auprès de la préfecture un dossier technique tenant compte des mesures de distanciation physique et des règles sanitaires en vigueur à cette date. Ce dossier est en cours d'instruction par les services de l'État. Les annonces faites depuis lors par le gouvernement permettent d'envisager un assouplissement des règles relatives aux rassemblements sur l'espace public à compter du 22 juin, début de la phase 3 du déconfinement. Quelles que soient les règles de protection qui prévaudront le 4 juillet, le dossier justifiera un avis des services de l'Etat. Dès maintenant, la Métropole met tout en œuvre pour permettre aux habitants du territoire et à nos visiteurs de profiter durant l'été des spectacles Jeanne et Première Impression.

